

Paiement dû à Amazon sous 30 jours

Vendu par shenzhenshishunshidianziyouxiangongsi

TVA FR14842830705

REDUCIO
173 RUE DU MARÉCHAL FOCH
LINGOLSHEIM, BAS-RHIN, 67380
FR

Date de la facture/Date de la livraison	22 septembre 2024
Numéro de la facture	INV-FR-786733395-2024-1994
Termes de paiement	Net 30
Numéro de compte	A15SNG5Z766BJ2
Total à payer	559,17 €

Veuillez contacter le Service Client en visitant le lien suivant: www.amazon.fr/contact-us

Adresse commerciale

REDUCIO
Immeuble Espalys RDC, 5 rue du Talus
IIIkirch-Graffenstaden, Bas-Rhin, 67400
FR
TVA FR90750635690

Adresse de livraison

Corinne DILGER
2, Rue du Colonel Lilly, LILLY FRANCE
Fegersheim, 67640
FR

Vendu par

shenzhenshishunshidianziyouxiangongsi
xunmeikejiguangchang1haolou1601
Shenzhen, China, 518054
CN
TVA FR14842830705

Informations de la commande

Date de la commande	20 septembre 2024	Numéro de commande client	ZB-702444
Numéro de la commande	403-6078061-1199561		
Commandé par	REDUCIO		

Informations de paiement

Nom de la banque Deutsche Bank (FR)
Adresse de la banque 6-8 BISHOPSGATE, LONDON, EC2P2 GB
Nom du compte Amazon Payments Europe S.C.A
IBAN GB04 DEUT 4050 8122 6602 12
BIC/SWIFT DEUTGB2LXXX

Numéro de référence INV-FR-786733395-2024-1994

Merci d'inclure TOUS les numéros des factures/références Amazon payées dans votre avis de paiement

- ou -

D'envoyer toutes les informations relatives à votre paiement (numéros des factures, montant total et date du paiement) par email à ar-fr-businessinvoicing@amazon.fr

Détails de la facture

Description	Qté	Prix Unitaire HT	Taux TVA	Prix Unitaire TTC	Total TTC
Insta360 X4 Pack protège-objectifs Premium - Caméra d'action 360° 8K étanche, vidéo Grand Angle 4K, Effet de Perche à Selfie Invisible, protège-objectifs Amovibles	1	559,17 €	0 % ⁽¹⁾	559,17 €	559,17 €
Information indisponible sur les pièces détachées					
ASIN: B0D1NTWMGJ					

Livraison	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Montant dû			559,17 €

Paiement dû à Amazon sous 30 jours

Taux TVA	Total HT	TVA
0 %	559,17 €	0,00 €
Total	559,17 €	0,00 €

Veuillez vous référer à la première page pour les informations de paiement

(1) Autoliquidation - Article 194 Directive 2006/112/EC